



# Protocole d'Accueil Individualisé Péri-scolaire et Extrascolaire

Année 2023-2024

L'accueil de votre enfant sera possible uniquement lorsque le PAIPE sera complet et signé de toutes les parties.

## ► IDENTITÉ DE L'ENFANT

Nom :  Prénom :  Né(e) le  Sexe : F  / M   
École fréquentée :  Classe :

## ► IDENTITÉ DES RESPONSABLES LÉGAUX

Nom et prénom du parent 1 : mère  père    
Adresse :   
Portable :  Tél. professionnel :   
Nom et prénom du parent 2 : mère  père    
Adresse :   
Portable :  Tél. professionnel :

## ► PROTOCOLE LIÉ A L'ALIMENTATION (COCHER LA OU LES CASES CORRESPONDANTES) :

*Afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions et qu'il puisse suivre son régime alimentaire pour raison médicale, nous vous remercions de nous transmettre un certificat médical de moins de 6 mois, émanant :*

- soit d'un allergologue précisant les allergènes identifiés, la gravité et les besoins thérapeutiques de l'enfant,
- soit un médecin précisant les interdits alimentaires liés à la pathologie de l'enfant.

### Allergie alimentaire

Quels aliments ?

Traces autorisées : oui  non

### Intolérance alimentaire

Quels aliments ?

Traces autorisées : oui  non

*Un « panier-repas » pourra être préconisé en cas d'allergie « sans traces autorisées » ou en cas d'allergies multiples*

## ► AUTRES PROBLÈMES DE SANTÉ ET BESOINS SPÉCIFIQUES

- Asthme (veuillez transmettre un certificat médical de moins de 6 mois, émanant du médecin traitant ou du médecin spécialiste)
- Autres (précisez) :
- Besoins spécifiques (précisez) :

N'hésitez pas à contacter les responsables du pôle enfance au 02 99 64 28 53 ou [service-enfance@chavagne.fr](mailto:service-enfance@chavagne.fr), si vous souhaitez transmettre des informations ou informer de précautions à prendre ou d'éventuels soins à apporter.

## ► PROTOCOLE EN CAS DE CRISE ET/OU SYMPTÔMES :

Il est important de bien compléter ce tableau en indiquant obligatoirement ce qui est mentionné sur l'ordonnance

Symptômes visibles	Gestes à effectuer	Traitement à administrer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## ► IDENTITÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUIVANT L'ENFANT

● Médecin traitant :

Téléphone :

● Médecin spécialiste :

Spécialité :

Téléphone :

● Autre professionnel qui suit l'enfant :

Spécialité :

Téléphone :

## ► ENGAGEMENTS DES RESPONSABLES LÉGAUX

Avoir pris connaissance des règlements des services péri- et extrascolaires.

Autoriser le personnel encadrant à suivre les protocoles prévus et à administrer, le cas échéant, le traitement prévu.

Autoriser le personnel encadrant à appeler le SAMU (15) si la situation le nécessite.

Transmettre toute mise à jour de la prescription et actualiser la(les) trousse(s) d'urgence.

Transmettre le PAIPE, l'ordonnance de moins de 6 mois et la(les) trousse(s) d'urgence 10 jours avant le 1<sup>er</sup> jour d'accueil.

## ► LES SIGNATAIRES

● Les responsables légaux

Le :

Signature :

● La responsable du Pôle Enfance

Le :

Signature :

A transmettre au Pôle Enfance – 5 rue de la Croix Verte – 02 99 64 28 53 – [service-enfance@chavagne.fr](mailto:service-enfance@chavagne.fr)

Merci de joindre une photo en couleur de votre enfant (au format jpg de préférence).

\* La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de Chavagne, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour votre inscription. La base légale du traitement est le contrat. Les données collectées sont communiquées aux agents du services enfance et du service administratif. Les données sont conservées 5 ans. Au-delà de ce délai, les informations sont détruites. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, leur portabilité ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Chavagne, rue de l'Avenir, 35 310 Chavagne, [mairie@chavagne.fr](mailto:mairie@chavagne.fr). Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou [dgd@cdg35.fr](mailto:dgd@cdg35.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.